



Commune de Saint-Aubin-Sous-Erquery

MAIRIE

2 rue Plisson

60600 Saint-Aubin-Sous-Erquery

Tél : 03-44-50-16-03

Fax : 03-44-19-35-18

Mail : mairie.saintaubin@wanadoo.fr

Site internet:

<http://www.saintaubinsouserquery.fr/>

Ouverture de la Mairie :

◆ jeudi 18h à 19h 30

◆ Et sur rendez-vous

Comité de rédaction :

Brigitte BOULENGER

Nathalie MAUPETIT

Stéphane VILLAIN

Romain ALCHAMOLAC

Nadège LE NEILLON

Arnaud CORLAY

Xavier TRAEN

Imprimé par nos soins

Bulletin d'informations n° 42

Travaux 2017

Une étude sur la loi sur l'eau (obligatoire) est en cours pour l'aménagement du chemin des cerisiers. Des sondages de perméabilité ont eu lieu fin août début septembre.

La mare va être remise en état et le chemin LANNOY refait sur toute la longueur.

Les appels d'offres sont en cours.

Concernant les travaux de l'école, des informations sont données en 2ème page.

En vertu de la loi votée début janvier 2014 au Parlement, les produits phytosanitaires sont interdits dans les parcs et jardins, promenades, forêts et autres voiries publiques, à compter du 1er janvier 2017. Désherber ne peut se faire que de façon très limitée. L'agent communal fait au mieux mais il sera difficile de maintenir un entretien régulier de la voirie.

Merci à toutes les personnes qui prennent l'initiative de nettoyer leurs abords.

Le contrat d'avenir de M. Bryan BOURDET, agent communal, n'a pas été reconduit, un contrat de qualification n'ayant pas été trouvé dans les délais. Sans ce contrat, la subvention de l'ETAT n'est plus versée, la totalité du salaire et charges incombent à la Commune.

Communauté de Communes du Clermontois

Les installations d'assainissement non collectif ont été contrôlées par le service du SPANC de la Cté de Communes du Clermontois en 2013.

Des contrôles pour les dispositifs non conformes, classés en Priorité1 vont avoir lieu. (Priorité signifiant : installation déclarée non-conforme avec obligation de réhabilité dans un délai d'un an).

Les maisons datant de 2006 vont être vérifiées, ainsi que les maisons qui ont été vendues et qui devaient remettre en état le dispositif dans l'année qui suivait l'achat.

Pour tout renseignement sur ce sujet, vous pouvez contacter le service du SPANC de la Cté de Communes du Clermontois, qui est à même de vous conseiller et de vous orienter : tel 03-44-50-85-14

Informations diverses

Sondage Terrain de jeux

Le sondage concernant le terrain de jeux (la question était la suivante : « êtes-vous gênés par les bruits de ballons, bruits de voix ?... ») est clos depuis fin avril.

Les résultats sont les suivants : Nombre de personnes contactées : 272

Nombre de réponses : 197, soit 72,43 %

Nombre de réponses positives : 2, soit 1,02 % des réponses

Nombre de réponses négatives : 195, soit 98,98 % des réponses

Réponses du voisinage immédiat :

Nombre de personnes concernées : 27

Nombre de réponses : 24, soit 88,88 %

Nombre de réponses positives : 2, soit 8,33 %

Nombre de réponses négatives : 22, soit 91,64 %

Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui ont participé à ce sondage.

Incivilités - vols

Courant mars 2017, le bâtiment communal a été de nouveau, visité et du matériel a été dérobé.

Pendant vos absences, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.

Soyez vigilant et dans la mesure du possible, rentrer vos véhicules.

Pass permis citoyen

Pour les jeunes de 18 et 19 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide de 600€ grâce à 70 heures de votre temps dédié au service d'une collectivité ou d'une association.

Retrouvez toutes les informations sur l'Oise des droits et des devoirs sur Oise.fr

Vous pouvez vous adresser en Mairie pour tous renseignements.

Déclaration de Travaux

Avant d'entreprendre des travaux dans votre propriété, n'oubliez pas de contacter la Mairie afin de connaître la nature des déclarations à faire.

ECOLES R.P.I.

ERQUERY, LAMECOURT,

REMECOURT, ST AUBIN

Depuis la rentrée de Septembre 2017, le service « cantine et périscolaire » est proposé aux parents.

C'est l'association Léo LAGRANGE qui assure la gestion de ce service.

Des travaux d'aménagement ont été faits par la Commune de St AUBIN. Ainsi, pour la préparation des repas, un coin cuisine a été aménagé pour un montant total de 26.488€ TTC qui comprend installation de placo, électricité avec VMC, plomberie dont évier avec douchette, lave vaisselle pro, frigo et four de remise en température. Matériels aux normes pour pouvoir fonctionner.

Pour le périscolaire, la classe inoccupée a été repeinte par les agents communaux, et avec l'aide des agents d'ERQUERY pour l'extérieur. La porte à 2 battants non réparable va être changée, le devis est d'un montant de 2.376€ TTC.

Des subventions ont été demandées au Conseil Départemental (37%) et à l'ETAT (45%).

Le matériel et mobilier relatifs au fonctionnement ont été achetés par le syndicat scolaire. De même, des subventions ont été demandées aux organismes financeurs.

La fréquentation de ces services, à ce jour, est bonne et semble confirmer la nécessité de cette création.

Ce nouveau service demandé par les familles a un impact direct sur la participation des communes du syndicat scolaire. En effet, notre participation est passée de 31 500 € à 51 000 €.

Comme chacun le sait, les dotations de l'Etat aux communes sont en baisse, seuls les impôts communaux devront absorber ces nouvelles dépenses.

Relevé compteurs d'eau

Le fontainier procédera au relevé des compteurs d'eau lundi 09 octobre 2017

Cartes Nationales d'Identité et Autorisation de Sortie du Territoire

Depuis le mois de mars, l'**instruction des demandes de** carte nationale d'identité (CNI) est rénové. Il sera dès lors identique à celui en vigueur depuis 2008 pour les passeports.

Les usagers pourront s'ils le souhaitent effectuer en ligne une pré-demande de CNI et déposer leur demande dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des données biométriques telles CLERMONT, St JUST en Chaussé, SENLIS ...

En vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un télé service « Pré-demande CNI » est mis en place pour une première demande de CNI ou un renouvellement.

Un dispositif **d'autorisation préalable à la sortie de territoire français des mineurs est mis en œuvre depuis le 15 janvier 2017 (Cerfa n° 15646*01)**

Tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devra présenter:

- une CNI ou passeport,
- une autorisation de sortie du territoire renseignée sur un imprimé CERFA n°5646*01 accessible sur le site WWW. Service-public.fr et signée par un titulaire de l'autorité parentale
- la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie du territoire

Cette autorisation sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Rendez-vous sur le site internet du service public.fr

Déploiement fibre optique

Les travaux de déploiement du Très Haut Débit vont débuter sur le territoire de notre commune **courant octobre 2017**, comme prévu dans le cadre du programme Oise Très Haut Débit, qui consiste à déployer la fibre optique en moins de 6 ans sur l'ensemble du département.

Dans l'attente de pouvoir bénéficier d'une connexion internet 200 fois plus rapide que l'ADSL dans notre commune, nous vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments liés aux travaux.

La Vie Associative

Loisirs pour tous :

- Feux de la St JEAN ont eu lieu le vendredi 23 juin. De nombreux enfants et parents ont participé à cette soirée.

- Concours de boules le 06 août 2017. une trentaine d'équipes se sont affrontées dans la bonne humeur.

- Jeux Inter villages le 26 août 2017 à Cambronne. Notre équipe a terminé deuxième. Bravo à tous!

Comité des Festivités :

L'assemblée générale a eu lieu le 9 mai 2017. Les membres du bureau ont donné leur démission. Faute de repreneurs, l'association a été dissoute. Le Comité des Festivités a fait don du solde de leur compte à l'association « Loisirs pour tous ». Le barnum et les matériels ont été donnés à la Mairie.

Noël 2017 :

Le passage du Père Noël est prévu le samedi 16 décembre 2017 à 15H.

Etat Civil

Décès : M. Michel VERHAEGHE

Nous renouvelons à toute la famille nos sincères condoléances

Bienvenue aux Nouveaux Habitants

Mme LEROY et M. MARLOT rue Plisson
M. et Mme BERTIN rue de NOINTEL

Site INTERNET de ST AUBIN

Site internet:

<http://www.saintaubinsouserquery.fr/>
Retrouver les compte-rendu de réunions et informations diverses sur le site